



## Varia 4

- Catherine Ruchon

L'expression de l'émotion dans les épitaphes de sépultures d'enfants.

Pour un corpus hétérogène : texte, image, objet

Tu es hors du langage des sentiments et des émotions. Tu es l'anti-langage (A. Ernaux).

Qu'est-ce qui fait qu'un texte comme une épitaphe, touchant à la question de la mort, laisse filtrer si peu de ce que l'on nomme dans le langage courant « émotion »<sup>1</sup> ? Là où l'on s'attendrait à des déclarations pathétiques et poignantes n'apparaissent que stéréotypes et formules figées. Les émotions semblent bridées. Et cela interroge d'autant plus lorsqu'il s'agit de tombes d'enfants.

Nous n'avons pas accès aux émotions d'autrui, celles-ci étant des « expériences internes »<sup>2</sup>. Nous n'avons accès qu'à leurs expressions, dans la mesure où elles sont rendues publiques. Aussi permettent-elles classiquement de marquer la frontière entre privé et public. Les épitaphes funéraires sont à la lisière de ces deux domaines. L'expression de la douleur des endeuillés, émotion intime, doit répondre à des conventions sociales. Plus encore, elle s'inscrit dans un espace marqué par l'idéologie et notamment par une doctrine religieuse<sup>3</sup>. Cette doctrine impose au scripteur d'épitaphe une écriture normée qui compose avec de puissants

---

<sup>1</sup> J'emploie « émotion » dans son sens large et usuel, sans établir la distinction opérée par A. R. Damasio entre sentiment et émotion dans *Spinoza avait raison. Joie et tristesse, le cerveau des émotions*, Paris, Odile Jacob, 2003.

<sup>2</sup> P. Paperman, « Les émotions et l'espace public », *Quaderni*, N°18, 1992, p. 95.

<sup>3</sup> Telle que la définit M. Foucault dans *L'Ordre du discours*, Paris, Gallimard, 1971, pp. 41-45.

préconstruits, trace de la position longtemps dominante de « l'appareil idéologique d'Etat religieux »<sup>4</sup>. En Occident, l'expression des émotions individuelles est souvent modelée par les archétypes religieux, celui du Christ, enfant sacrifié, celui de la Vierge Marie, modèle de la mère résignée à la perte. Cependant, on observe aujourd'hui un nouveau rituel, où la parole est laissée à l'objet, et qui permet peut-être de contourner certains interdits.

### **Les interdits du discours et la mort de l'enfant**

Le cimetière est aujourd'hui un lieu public où l'émotion ne s'exprime pas de façon naturelle et spontanée : les bruits par exemple sont interdits, ainsi que le stipule le règlement actuel des cimetières en France. Le public a intériorisé une réglementation, l'émotion est modélisée, à l'image des tombes et des plaques funéraires. Dans ce lieu considéré aujourd'hui comme « sacré » où hausser le ton fait froncer des sourcils courroucés, l'expression est régie par des pré-discours<sup>5</sup>, des discours « déjà-là » qui se répètent au fil des décennies. Il n'en a d'ailleurs pas toujours été ainsi : dans l'Europe christianisée du Moyen Age, et jusqu'au XVIe siècle, les sépultures étant jadis intégrées au lieu de vie des vivants, dans un espace non délimité<sup>6</sup>.

Au fil du temps s'est opérée une codification rigoureuse du comportement de l'endeuillé, qui semble vouloir contraindre l'émotion, empêcher son expression. Les endeuillés doivent respecter les attentes des visiteurs, de la société. La notion d'« attente », comme le rappelle Martine Joly dans son *Introduction à l'analyse de l'image*<sup>7</sup>, est liée à celle d'« horizon d'attente » d'une œuvre, et fut introduite dans les années 1970 par Hans Robert Jauss à propos de l'étude de réception des œuvres littéraires : le public est « prédisposé à un certain mode de réception »<sup>8</sup> et le texte « donne lui-même de manière anticipée son mode de réception et libère en cela un potentiel d'effet »<sup>9</sup>. Autrement dit par Wolfgang Iser : « les normes sociales et les cadres de

---

<sup>4</sup> L. Althusser, *Positions*, Paris, Editions sociales, 1976, notamment p. 124.

<sup>5</sup> M.-A. Paveau, *Les Prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2006.

<sup>6</sup> J.-D. Urbain, « Les Cimetières d'Occident. Des sociétés de conservation », *Etudes Paris*, vol. 357, n°2-3, 1982, pp. 194-195.

<sup>7</sup> M. Joly, *Introduction à l'analyse de l'image*, Paris, Armand Colin, 2012 [1993], p. 48.

<sup>8</sup> H. R. Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 1978, p. 50.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 6 (avant-propos).

référence participent, en qualité d'éléments du répertoire, à la construction » du texte et en constituent « la toile de fond sur laquelle va naître l'effet du texte »<sup>10</sup>. En vertu de quoi, le scripteur d'épitaphe est en effet tenu de se conformer à un certain « répertoire textuel » (W. Iser) préexistant, constitué ici d'épigraphes funéraires. Les textes funéraires appartiennent à ces données sensibles qui nécessitent la prise en compte de leur contexte, au niveau micro (le cimetière) et macro (la conception de la mort dans la société), de leur effet discursif et de leur réception chez les visiteurs-lecteurs. Ce terrain sensible que représente le cimetière ne laisse guère de place à une parole non formelle.

Parmi les trois conceptions de l'espace public envisagées par Patricia Paperman, dans son article « Les émotions et l'espace public », se trouve en premier lieu celui qui est caractérisé par l'institution de codes et de conventions. Dans cet espace public, l'émotion fait figure de perturbatrice et se voit sanctionnée et réprimée :

Une approche historique du traitement de ces « pulsions » se focalise sur la mise en place de « l'infinité de règles et d'interdictions qui se sont transformées en autant d'autres contraintes », émoussant et limitant ce genre de manifestations, naturelles et universelles de ce point de vue<sup>11</sup>.

Certes, on ne peut nier que les formes d'expression conventionnelles (comme les formules de politesse par exemple) favorisent le liant social, mais faut-il pour autant adhérer à l'idée de Richard Sennet<sup>12</sup> que trop d'authenticité détruit la sociabilité ? Dans cette perspective, l'émotion est considérée comme un mouvement qui vient déranger l'ordre établi.

En visitant un certain nombre de cimetières français (une trentaine), j'ai pu constater sur certaines tombes d'enfants la présence d'objets insolites faisant entorse à ce concept d'attente<sup>13</sup>. J'en donnerai pour exemple emblématique cette photographie (**fig. 1**) prise au cimetière de Bagneux. L'absence quasi totale de texte sur cette tombe (à l'exception du prénom, du nom et des années de naissance et de

<sup>10</sup> W. Iser, *L'Acte de lecture. Théorie de l'effet esthétique*, München, Pierre Mardaga éditeur, 1976, p. 167.

<sup>11</sup> P. Paperman, « Les émotions et l'espace public », art. cit., pp. 93-95.

<sup>12</sup> R. Sennett, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Seuil, 1979.

<sup>13</sup> Cette étude s'appuie sur un corpus de photographies de 450 tombes d'enfants prises dans des cimetières français et essentiellement parisiens. Pour beaucoup, ces tombes datent des XXe (300 tombes environ) et XXIe siècles (100 tombes). Les sépultures anciennes disparaissant progressivement ou leurs épitaphes n'étant plus déchiffrables, je n'ai répertorié qu'une quarantaine de tombes du XIXe siècle.

décès) contraste fortement avec l'abondance de jouets et de plantes qui la recouvrent. Cet exemple semble nous dire que les épitaphes sont des énoncés soumis à contraintes, comme le dit Michel Foucault dans *L'Ordre du discours* à propos des discours en général, et que ces objets (jouets, mais aussi peluches, bijoux, cailloux, bougies, photographies sur des supports autres que funéraires comme sur la **fig. 2**) posés sur les tombes permettent au contraire de signifier une émotion interdite. Ils viennent neutraliser les interdits du discours censés en maîtriser sa « grande prolifération »<sup>14</sup> en se faisant la marque d'une émotion. Ils s'opposent à la tranquille indifférence de formules conventionnelles telle que « Regrets » qu'impose une certaine décence émotionnelle. Si les discours stéréotypés laissent peu filtrer l'émotion qu'est susceptible d'éveiller la mort d'un enfant, l'ajout de photographies et d'objets divers, leur multiplication (**figs. 1, 3, 4, 5 et 6**), est peut-être au contraire une façon de contourner les interdits du discours. A la prolifération tant redoutée des discours se substitue une prolifération d'objets.

Les épitaphes relèvent d'une doctrine religieuse, qui détermine l'ensemble du rituel funéraire. Selon M. Foucault, l'appartenance doctrinale met en cause non seulement l'énoncé mais aussi le sujet parlant, menacé d'exclusion ou d'hérésie<sup>15</sup>. Dire que la mort est un tabou peut sembler une « évidence », de ces évidences que se plaisait tant à épingle Louis Althusser<sup>16</sup>. Mais quels dangers la parole sur la mort peut-elle représenter ? A qui profite ce silence ? L'Eglise s'est arrogé des droits sur la mort et l'on peut légitimement la soupçonner de vouloir contrôler les discours la concernant. L'un des arguments en faveur de cette thèse est l'absence lexicale de termes désignant le père, la mère ou les parents endeuillé-e-s. Or il apparaît qu'il s'agit davantage d'un « effacement » lexical que d'une « lacune » lexicale car il y a eu par le passé différents termes pour désigner la mère endeuillée. En effet, l'expression *mater dolorosa*, qui renvoie à la figure archétypale de la mère éplorée par la mort de son enfant, aurait pu combler cette lacune. L'expression, si elle reste connue, n'est plus guère usitée dans le langage courant pour désigner les mères ayant perdu un enfant. Cet « effacement » lexical pourrait être l'indice d'un refoulement collectif de l'image

---

<sup>14</sup> M. Foucault, *L'Ordre du discours*, *Op. cit.*, p. 52.

<sup>15</sup> *Ibid.*, p. 41-45.

<sup>16</sup> L. Althusser, *Positions*, *Op. cit.*, notamment p. 124.

de la mère en deuil, image préservée presque uniquement dans le cadre bien délimité de l'histoire de l'art et de l'iconographie religieuse<sup>17</sup>. Son abandon peut aussi être l'indice d'une volonté de ne pas voir, de masquer, une réalité qui dérange. D'autres signes semblent conforter cette hypothèse, notamment l'oubli d'expressions équivalentes, comme *mater orba*, qui désignait spécifiquement la mère en deuil et qui a totalement disparu du lexique. Yvonne Cazal, spécialiste en linguistique médiévale, note que *orbis* s'est effacé lors du passage aux langues romanes, et n'a pas été remplacé en dépit d'un contexte littéraire où s'épanouit en ancien français un genre de la mère devant son fils agonisant puis mort<sup>18</sup>. Ce goût littéraire persiste jusqu'au XVe siècle sans que l'abondance de discours sur la mère en deuil ne génère un mot nouveau qui contiendrait le concept en question. En outre, alors que le substantif grec *orphaneia* désignait « le fait de perdre son enfant » et que l'adjectif *orphane* s'applique à l'enfant ayant perdu ses parents mais aussi aux parents ayant perdu leur enfant, le mot *orphelin* a perdu le sens général de « privé de » qui permettait de l'employer dans différents contextes. Il se spécialise et désigne exclusivement l'enfant privé de ses parents.

Ainsi, l'aspect social de la mère en deuil a été effacé avec les expressions grecque et latine qui la désignaient. La mère éplorée par la mort de son enfant n'est plus acceptée que dans le domaine circonscrit de l'art religieux et la langue française ne nous offre aujourd'hui que des paraphrases encombrées de prédicats et de compléments pour définir celle « qui a perdu son enfant », « la mère dont l'enfant est mort », « la mère privée de son enfant ». Et aucune de ces désignations ne s'est lexicalisée. Yvonne Cazal établit une relation causale entre l'absence de mots pour la mère qui a perdu son enfant et la défiance des ecclésiastiques à l'égard d'un deuil trop marqué des mères qui révélerait un manque de foi et la dénégation de la résurrection<sup>19</sup>. Par ailleurs, dès l'Antiquité, « les cités grecques cherchaient à limiter

---

<sup>17</sup> C. Ruchon, « *Mater dolorosa et mater orba*, les mères oubliées », [Mater dolorosa](#) [carnet de recherche], 7 juin 2012.

<sup>18</sup> Y. Cazal, « Nec jam modo mater, enquête sur une dénomination disparue pour désigner « la mère qui a perdu son enfant », *La madre-The mother, Micrologus, Nature, Scienze e Società medievali*, XVII, Florence, Edizioni del Galluzzo, 2009, p. 243.

<sup>19</sup> « Il semblerait qu'une telle disparition tient à la réticence de l'Église chrétienne face à l'expression du deuil en général, singulièrement de celui des mères, pour lesquelles la figure de la Vierge Marie, mère en deuil d'un fils mort mais ressuscité, est constitué durablement en modèle aussi populaire que théologiquement surveillé (dans « Une lacune qui fait parler : quand le discours spontané sur le lexique s'exerce sur la lacune lexicale : "mère-qui-a-perdu-son-enfant" », *Recherches Linguistiques*, 30, Achard-Bayle G. et Lecolle M. (éds.), Université Paul Verlaine-Metz, 2009, p. 108).

étroitement l'expression de désespoir des mères de combattants tués au combat » qui menaçait les intérêts de la cité<sup>20</sup>. La mère doit donc sortir glorifiée et apaisée du martyre de ses fils qui par la mort accèdent à la vie éternelle et contribuent à la gloire de Dieu et de la nation. L'absence et la disparition de mot pour désigner l'état de parent endeuillé, qu'il soit purement descriptif (*mater orba*) ou qu'il traduise un état émotionnel (*mater dolorosa*), révèle le refus de considérer le statut du parent endeuillé et sa douleur. Pour Louis Althusser, le rôle idéologique de l'Eglise ne fait aucun doute :

Or, dans la période historique pré-capitaliste que nous examinons à très larges traits, il est absolument évident qu'il existait un *appareil idéologique d'Etat dominant, l'Eglise*, qui concentrait en elle non seulement les fonctions religieuses, mais aussi scolaires, et une bonne partie des fonctions d'information et de « culture ». Si toute la lutte idéologique du XVIe au XVIIIe siècle, depuis le premier ébranlement de la Réforme, s'est *concentrée* dans une lutte anticléricale et antireligieuse, ce n'est pas par hasard, c'est en fonction même de la position dominante de l'appareil idéologique d'Etat religieux<sup>21</sup>.

Est-ce un effet de cette lutte anticléricale, toujours est-il que des auteurs comme Philippe Ariès, Jean-Didier Urbain ou Marie-France Morel s'accordent à penser que les épitaphes des XVIIIe et XIXe siècles étaient beaucoup plus bavardes et plus empreintes d'émotion qu'aux siècles précédents où figuraient simplement une inscription identitaire parfois accompagnée d'un bref éloge ainsi que d'une prière à Dieu pour l'âme du défunt<sup>22</sup>. En revanche, dans l'Antiquité, les épitaphes de tombes d'enfants étaient souvent très tristes<sup>23</sup>.

Les énoncés sur la mort de l'enfant reposent sur un préconstruit puissant, la mort du Fils. Le Christ est l'archétype de l'enfant sacrifié, de l'enfant martyr. La Vierge Marie est quant à elle le modèle de la mère qui doit accepter le sacrifice et la mort de son enfant, qui doit espérer en la résurrection. Dans cette perspective chrétienne, l'enfant décédé précocement est assimilé à la figure de l'ange, ange gardien, intercesseur. Ce qui se traduit par une abondance de statuettes d'anges sur les tombes et par des épigraphes funéraires sollicitant très souvent cette figure (« Ange du ciel prie pour nous »). Face à la perte de son enfant, la mère se trouve prise malgré

---

<sup>20</sup> *Ibid.*

<sup>21</sup> L. Althusser, *Positions*, *Op. cit.*, p. 104.

<sup>22</sup> Ph. Ariès, *L'Homme devant la mort*, tome 1, Paris, Editions du Seuil, 1977, pp. 215-217.

<sup>23</sup> Voir M.-F. Morel « La mort d'un bébé au fil de l'histoire », *Spirale* 3/2004, [N°31](#), p. 31.

elle dans un réseau de préconstruits qui valorise le sacrifice et la pousse à l'acceptation. La transmutation de l'enfant en ange implique une nécessaire soumission.

On voit donc que la retenue des épitaphes n'est pas uniquement due à une maxime conversationnelle de décence émotionnelle, elle relève aussi d'évidences et de préconstruits religieux. Dès lors, les conditions de production, au sens althusserien de l'expression, conditionnent idéologiquement les discours épitaphiers qui sont (pré)déterminés par leur extérieur. Le contraste est flagrant entre des épitaphes normées par les conventions et les objets qui accompagnent ces épitaphes, tout particulièrement à la fin du XXe et au début du XXIe siècles. Aux supports traditionnels des épigraphes funéraires (plaques, stèle, croix), s'ajoutent des supports fantaisistes et moins durables (papiers, cailloux scripturaux...).

### **Les stéréotypes langagiers et visuels**

Au XXe et XXIe siècles, les inscriptions funéraires traditionnelles sont très modélisées, bien plus semble-t-il qu'au XIXe siècle<sup>24</sup>. « "La présentation" des sentiments à un public »<sup>25</sup> se fait au travers de discours reproductibles. Les marbriers soumettent des modèles textuels aux personnes endeuillées, au travers des vitrines de leurs magasins qui contiennent profusion de plaques funéraires ou de catalogues. Les Pompes Funèbres proposent aussi des modèles d'énoncés-type, tout comme les imprimeurs spécialisés dans la rédaction de faire-part. Il est bien sûr tout à fait possible de préparer un texte personnalisé. Cependant, j'ai pu constater lors de mes visites dans les cimetières que les formules stéréotypées l'emportaient largement sur les épitaphes personnalisées. Même si les phénomènes de figement langagier offrent de grandes résistances aux tentatives classificatoires<sup>26</sup>, il semble que l'on peut distinguer dans ce corpus d'épitaphes deux types de stéréotypes : les formules et les aphorismes.

#### Les formules

---

<sup>24</sup> Cela demanderait bien sûr à être validé par un plus large corpus.

<sup>25</sup> P. Paperman, « Les émotions et l'espace public », art. cit., p. 96.

<sup>26</sup> Voir à ce sujet ce qu'écrit J.-C. Anscombe des proverbes, dictons, sentences et maximes : Anscombe, « Les Proverbes : un figement du deuxième type ? », *Linx*, 2005, pp. 18-19.

Le terme « formule » a été travaillé dans le domaine du discours politique par Jean-Pierre Faye, et à sa suite, par Alice Krieg-Planque. Cependant les formules que j'étudie ici diffèrent des formules du discours politique et des expressions figées en général sur deux points :

- elles présentent un moindre degré de figement et sont davantage soumises à la variation,
- elles peuvent consister en un terme unique, à l'exemple des formules dites « de politesse » (*Bonjour, Cordialement...*), ce qui n'est pas pris en considération par les auteurs travaillant sur le figement qui estiment, comme Charlotte Schapira, que « toutes les formes fixes consistent par définition en séquences lexicales dépassant le mot simple »<sup>27</sup>. Il est vrai que l'expression figée implique que « la taille du syntagme figé se situe au-delà du simple mot »<sup>28</sup>. Le terme « formule » présente donc l'avantage de ne pas impliquer un caractère syntagmatique.

Les discours pré-formulés permettent dans de nombreuses circonstances de standardiser le discours, d'échapper sur le plan pragmatique à certains « loupés » de l'échange. On parle alors de pragmatème<sup>29</sup>. Les formules de mon corpus (formules de regret et de souvenir, formules religieuses) entretiennent un lien de similitude avec les formules de politesse, et exercent elles aussi une fonction de masquage, le plus souvent par leur caractère lacunaire. L'émotion est lissée, neutralisée. Si les formules jouent un grand rôle énonciatif dans l'échange, ces « avant-dire collectifs »<sup>30</sup>, ces « séquences préformées »<sup>31</sup>, permettent aussi et surtout, en ce qui nous concerne ici, d'énoncer de façon neutre et dépassionnée des faits tristes (faire-part de deuil, petite annonce nécrologique) ou difficiles à vivre. La perte d'un proche étant considérée dans notre culture comme responsable de l'une des émotions les plus fortes, on aurait pu penser que celle d'un enfant susciterait des textes moins conventionnels. Il n'en est rien. Qu'on en juge par ces épitaphes parmi les plus fréquentes :

*Ici repose (figs. 7 et 8) : formule récurrente*

---

<sup>27</sup> C. Schapira, *Les Stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Paris, Ophrys, 1999, p. 15.

<sup>28</sup> B. Lamiroy, « Les Notions linguistiques de figement et de contrainte », *Linguisticae Investigationes* 26(1), 2003, pp. 1-14.

<sup>29</sup> Un pragmatème est une expression lexicale contrainte par la situation, par les conditions pragmatiques, de son emploi. Cette notion est présentée par I. Mel'čuk, « Collocations and Lexical Functions », dans A. P. Cowie (ed.), *Phraseology. Theory, analysis, and applications*, Oxford, Oxford University Press, 1998, pp. 23-53. Voir aussi X. Blanco, « Les pragmatèmes : définition, typologie et traitement lexicographique », 2013.

<sup>30</sup> M.-A. Paveau, *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, *Op. cit.*, p. 38.

<sup>31</sup> E. Gülich et U. Krafft, « Le Rôle du "préfabriqué" dans les processus de production discursive », dans Martins-Baltar (dir.), *La Locution entre langues et usages*, Fontenay-aux-Roses, ENS-Editions, 1997, p. 243.



*Souvenir* (figs. 9 et 10) : employée tout au long du XXe siècle et au XXIe siècle

*Regrets* (fig. 11) : employée tout au long du XXe siècle

*Regrets éternels* (fig. 9) : semble très fréquente fin XIXe et jusque dans les années 1960

Ces formules obéissent à des caractéristiques formelles<sup>32</sup> :

- comme tout figement, ces formules se transmettent de génération en génération. On les retrouve sur des épitaphes du XIXe et du XXIe siècles.
- la formule peut s'apparenter au phrasème par son degré élevé de figement (« Ici repose » dont les éléments apparaissent toujours dans le même ordre syntagmatique (\*Repose ici) et ne sont pas permutable avec d'autres éléments. On peut aussi mentionner l'invocation « Prie pour nous », à ce point figée qu'elle apparaît sous forme d'un sigle, « P.P.N. ».
- le fonctionnement de certaines formules est comparable à celui de semi-phrasèmes avec ajout d'intensifieurs (« éternels ») non permutable avec d'autres (sur les 51 épitaphes des XIXe et XXe siècles contenant le mot « regrets », aucune ne présente un intensifieur autre que « éternels »). A noter que la formule « Regrets » semble disparaître des épitaphes du XXIe tandis que celle de « Souvenir » perdure. Toutes deux semblent peu présentes au XIXe siècle.
- bien qu'offrant des points de rencontre avec le phrasème, la formule n'en possède pas tous les traits ; elle peut notamment se composer d'un seul mot (« regrets ») tandis que le phrasème se définit comme une locution<sup>33</sup>

Lorsqu'il y a un co-texte, la formule vient souvent conclure l'épitaphe, qu'il s'agisse d'une épitaphe strictement identitaire (nom, prénom, dates) ou d'un énoncé personnalisé. En revanche, la formule « Ici repose » est introductive. On retrouve ainsi deux fonctions phatiques propres à la formule de politesse, introductive et conclusive. En voici un exemple provenant de la tombe d'un enfant décédé en 1944 (fig. 12), où la formule « souvenir » introduit un discours par ailleurs assez long et précis, et que vient conclure la formule « regrets éternels » :

SOUVENIR  
A NOTRE FILLE  
[NOM PRENOM]

<sup>32</sup> On pourra s'étonner de voir catégorisé comme « formule » des énoncés à un terme (« Regrets », « Souvenir »). Cependant, il s'agit bien ici d'éléments partiellement lexicalisés dans un contexte précis (épitaphe funéraire) et que l'on retrouve dans d'autres contextes (formules de politesse comme le « Cordialement » de conclusion d'une lettre).

<sup>33</sup> Lire notamment I. Mel'čuk, « Tout ce que nous voulions savoir sur les phrasèmes, mais... », *Cahiers de lexicologie, revue internationale de lexicologie et de lexicographie*, N°102, 2013, pp. 129-149.

NEE A NICE LE 20-9-36  
VICTIME DU BOMBARDEMENT DE  
LEVENS LE 2-8-44  
SA MORT INATTENDUE A BRISE NOTRE CŒUR  
A TOI LE CIEL ET SES GRANDEURS !  
A NOUS LA TERRE ET SES DOULEURS !  
REGRETS ETERNELS

On peut donc ainsi résumer les valeurs et fonctions de ces formules épitaphières :

- la formule épitaphière, à l'image de la formule de politesse, a une valeur phatique, introductive ou conclusive (valeur de bilan),
- elle permet en outre d'accomplir ce que J. L. Austin définit comme un acte de langage<sup>34</sup>, soit en marquant une volonté pragmatique de non oubli (voir la formule « Souvenir » ou l'intensif « éternels » dans le syntagme « Regrets éternels »), soit par différents vœux ou souhaits (« Repose en paix » ou « Paix à son âme »).

Par ailleurs, le nom propre de l'individu enterré est toujours présent : le nom de famille est l'inscription minimale de l'épitaphe, à laquelle peuvent s'adjoindre le prénom, les dates de décès, parfois de naissance, et enfin un texte stéréotypé ou plus ou moins personnalisé. Parallèlement, le référent (la personne décédée) est syntaxiquement placée en position de complément ou de sujet inversé et se retrouve passif. C'est le cas de formules telles que :

- Ci gît X
- Ici repose X

Cette position amoindrit fortement l'effet « sujet » de la focalisation sur le nom de famille, souvent gravé sur la stèle (et repris sur les plaques) en lettres capitales et dans une taille de caractère supérieure au reste de l'énoncé. Comme le note L. Althusser, « il n'existe une telle multitude de sujets religieux possibles que sous la condition absolue qu'il y ait un *Autre Sujet Unique, Absolu*, à savoir Dieu »<sup>35</sup>. La formule « ici repose » suivie des informations identitaires (**figs. 7 et 8**) et qui nous semble si banale est en fait tout particulièrement étonnante. Jean-Didier Urbain remarque que la coïncidence topologique tombe/tombeau est un rite tardif qui ne se

---

<sup>34</sup> J. L. Austin, *Quand dire c'est faire*, trad. G. Lane, Paris, Seuil, 1991 [1962].

<sup>35</sup> L. Althusser, *Positions*, *Op. cit.*, p. 130.

systématisé qu'entre la fin du XVIIIe et le début du XIXe siècle. C'est aussi l'époque des fameux dormants (**fig. 13**) :

Avant cette époque, les morts étaient en quelque sorte « atopiques », se noyant humblement dans l'invisible (...). Désormais, du fait même de la contiguïté automatique qu'il entretient avec le « lieu de repos » du défunt, le tombeau n'évoque plus, en priorité du moins, le mort *souvenu* – ce mort intérieur, ce mort « dans la tête » – mais le mort – *là* – ce mort dans la terre, ce corps dans la nuit [...] <sup>36</sup>.

Cette formule récurrente, « Ici repose », semble répondre à l'interpellation religieuse chrétienne qui, dans la vision de L. Althusser <sup>37</sup> assigne à chacun son identité et auquel ne peut se soustraire quiconque, ni même un mort, ni même un enfant. L'individu répond à cette interpellation en disant « oui c'est moi/c'est lui, je suis/il-elle est ici ».

Les aphorismes

L'aphorisme, en tant qu'énoncé détaché <sup>38</sup>, est le second type de figement qui apparaît dans ce corpus d'épitaphes. Ces phrases appartenant à la mémoire discursive, dont on ne prend plus la peine de donner la source, qui circulent dans une certaine sphère (ici celle de la mort et du deuil) sans que leur trajet ne soit repérable, et qui – tout comme les proverbes <sup>39</sup> – peuvent donner lieu à des variations paraphrastiques, des combinaisons et des juxtapositions (voir les trois premiers exemples) :

Le temps/Les années passe-nt (et) le souvenir reste (**figs. 9, 14 et 15**) : années 1950-2000

Le temps passe il n'efface pas la douleur : années 1950-2000

Tout passe tout s'efface hors le souvenir : années 1950-2000

Ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs (**fig. 16**) : fin XXe-XXIe siècles

Dans notre/mon/nos cœur-s à jamais tu demeures (**fig. 17**) : XXe-XXIe siècles

Notre pensée est toujours vers toi (**fig. 18**) : XXe et XXIe siècles

Tu es notre pensée de chaque jour : XXe et XXIe siècles

---

<sup>36</sup> J.-D. Urbain, « Les cimetières d'Occident. Des sociétés de conservation », art. cit., p. 200.

<sup>37</sup> L. Althusser, *Positions*, *Op. cit.*, p. 129.

<sup>38</sup> D. Maingueneau, *Les Phrases sans texte*, Paris, Amand Colin, 2012.

<sup>39</sup> J.-C. Anscombe, « Les Proverbes : un figement du deuxième type ? », art. cit., pp. 23-24.

Ces énoncés se caractérisent par différents traits, dont certains sont communs avec ceux des formules :

- ils se sont transmis sur plusieurs générations. On les retrouve tout au long du XXe siècle mais on observe qu'au XXIe siècle, l'engagement de mémoire (« Dans notre/mon/nos cœur-s à jamais tu demeures » ou « Ton souvenir restera à jamais gravé dans nos cœurs ») devient plus simplement « Je/nous ne t'oublierai-rons jamais ».
- corollaire du point précédent, ils témoignent de la part de l'énonciateur d'une volonté d'aphorisation même lorsqu'il s'agit de variations, par le recours à des propriétés métriques favorisant la mémorisation et la circulation : énoncés courts (S-V-Ct), paronomase ou assonance comme dans « Dans notre cœur à jamais tu demeures ».
- ils sont censés refléter une certaine sagesse populaire, une philosophie de vie incontestable pour le commun des mortels (évidence de la mort) : « Le temps passe ».
- comme les formules étudiées, ils sont porteurs d'une volonté (ici, de non-oubli) et permettent d'accomplir un acte de langage : « Tu es notre pensée de chaque jour », « Dans notre cœur à jamais tu demeures », relatif à une certaine éthique (on n'oublie pas les morts).

#### Stéréotypie des émotions et genres discursifs

Le thème de la mort de l'enfant n'a pas été toujours aussi à l'étroit dans un genre discursif. Dans l'Antiquité grecque, les émotions étaient contraintes dans un genre particulier, propre aux funérailles, le thrène. Poignante lamentation funèbre, ce genre prend sa source dans l'*Iliade* lors de la mort d'Hector et de son deuil (chant XXIV) et sera développé par les tragédiens grecs. Ces lamentations du Ier siècle après Jésus-Christ laissent filtrer la douleur ressentie à la perte d'un enfant, notamment par l'emploi de mots doux :

- O mon enfant, mon unique trésor, / tu vas mourir de la main de nos ennemis, / abandonnant ta mère infortunée. (Euripide, *Les Troyennes*, 415 av. J.C., v. 725-755)
- O ma fille, cher et dernier objet de la douleur de ta mère ! (Ovide, *Métamorphoses*)

Beaucoup plus tard, au XIIIe siècle, période où s'affirme une production artistique de mères éplorées, se développe un genre littéraire où l'on retrouve l'esprit des lamentations antiques, le *planctus* (« plainte »), et plus spécifiquement le *Planctus Mariae* (les lamentations de la Vierge), un genre lyrique qui donne voix à la douleur

(planctus signifiant « lamentation, bruyante douleur »). Ce détour historique montre qu'il est possible de laisser s'exprimer une émotion tout en en fixant un cadre discursif. Cela semblait d'ailleurs être le cas dans les épitaphes du XIXe siècle, où l'on trouve des marques expressives plus évidentes. J'en donnerai pour exemples ces deux épitaphes du cimetière du Calvaire, la première datant de 1803 et la seconde de 1817 ; elles sont dédiées à des enfants décédés à l'âge de 3 ans :

Elle était trop aimable et trop chérie pour être oubliée.  
L'espoir de la retrouver un jour est l'unique consolation et le seul désir de ses tendres mères.

Sous ce monument solitaire  
Repose un fils chéri Objet de tous nos vœux  
Si le temps adoucit notre douleur amère  
« Ne pleurons plus il est heureux ».

L'émotion est perceptible au travers des qualificatifs de ce fils « chéri » et « objet de tous nos vœux ». La douleur est verbalisée, caractérisée par un adjectif qui ne glorifie pas cette mort puisqu'elle est « amère » en dépit de la conclusion de l'épitaphe (ne pleurons plus il est heureux) qui voudrait en temporiser la force. Ainsi que l'écrit Philippe Forest dans *L'enfant éternel* :

L'image de l'enfant mort – fille, fils ou fiancée, ravis au seuil de l'existence – habite toute la sensibilité du siècle passé. Elle nous est devenue insupportable car la civilisation où nous vivons a fini presque son inutile travail de dénégation : les enfants ne meurent plus, n'est-ce pas ? (...) Mais le XIXe siècle n'a pas encore fermé les yeux sur la mort<sup>40</sup>.

L'idée d'un XIXe plus expressif, plus « bavard » sur la douleur, est aussi avancée par l'historienne Marie-France Morel :

A défaut d'une statue de marbre, on peut faire graver une épitaphe. Au XIXe siècle, les épitaphes deviennent extrêmement nombreuses, voire bavardes. Ces morceaux de prose ou de poésie disent bien la douleur des parents, associée à la figure consolatrice de l'ange. En voici un exemple, relevé dans la crypte de l'église San Miniato de Florence :

Ici repose Jean B. W..., enfant premier né enlevé à ses parents éplorés le 25 juillet 1862 à l'âge de 14 mois. Les anges nous l'avaient prêté, ils l'ont rappelé à eux plein de

---

<sup>40</sup> Ph. Forest, *L'Enfant éternel*, Paris, Gallimard, p. 206.

force et souriant à la vie. Dieu reçoive en son sein cette chère petite âme, notre joie – un instant – notre douleur toujours<sup>41</sup>.

Même s'ils se conforment à une certaine doxa, notamment celle qui assimile l'enfant à un ange, les parents « éplorés » laissent entendre que rien ne pourra apaiser leur douleur (« notre douleur toujours ») et semblent vouloir dénoncer le scandale de la mort d'un « premier-né » « plein de force et souriant à la vie ».

A l'instar de ces stéréotypes textuels, on peut observer sur les tombes de nombreux stéréotypes visuels. Traditionnellement, l'expression de la douleur se faisait par des statues, les célèbres « douleurs » ou « pleureuses » (fig. 19). Elles sont typiques de la fin du XIXe et du début du XXe siècles. Au XXe siècle, les statuettes remplacent les statues. Parmi elles, on trouve de nombreuses statuettes d'ange. Dans le domaine funéraire, il existe un lien entre les métaphores textuelles et leurs prolongements visuels : les épitaphes comportent de très nombreuses références à l'ange, lequel est aussi représenté visuellement sous la forme de statuettes ou de sculptures plus imposantes. Les stéréotypes préexistent, apportant des « significations préalables »<sup>42</sup> qui vont guider notre interprétation. Les formules standardisées des inscriptions funéraires répondent donc aux stéréotypes visuels. L'ange, image traditionnelle de l'enfant décédé précocement, figure ainsi tant dans les sculptures (figs. 3, 4, 8) que dans les énoncés épitaphiers. La présence de l'oiseau est également récurrente (figs. 15 et 18). Elle dialogue alors avec ces énoncés, « Berce son repos de ton chant le plus doux » (fig. 15), « Fauvette chante lui ta plus belle chanson » (fig. 18). Le cœur modèle lui aussi les plaques funéraires et inspire les épitaphes qu'elles portent, « Tu vis en mon cœur pour toujours » (fig. 16).

Si les données textuelles (épitaphes) sont au cours des siècles des données reproductibles (singularisées par les données onomastiques et temporelles) au faible coefficient d'émotion, les données visuelles peuvent elles aussi perdre leur impact émotionnel à force de reproductibilité (cœurs, oiseaux, anges...) et exprimer avec une moindre force les émotions et les passions. Devenue elle-même une figure imposée, reproduite, la représentation funéraire (ange, oiseau...) semble fonctionner comme

---

<sup>41</sup> M.-F. Morel, « La mort d'un bébé au fil de l'histoire », *Spirale* 3/2004, no 31, pp. 15-34.

<sup>42</sup> M. Foucault, *L'Ordre du discours*, *Op. cit.*, p. 49.

un redoublement du stéréotype textuel. Mais si l'association d'objets et de textes est usuelle sur les tombes, certains objets marquent pourtant une rupture avec le texte.

### **Les stratégies de contournement des interdits : images et objets**

C'est par un moyen détourné que les parents endeuillés laissent parfois apparaître leur émotion. Ils recourent à des objets qu'ils posent à même la terre, sur les dalles funéraires, ou qu'ils accrochent d'une manière ou d'une autre. Ces objets deviennent dans certains cas supports d'écriture : pancarte en forme de cœur, galets<sup>43</sup>... Le fait de mettre des objets familiers dans la sépulture est une pratique très ancienne. On pense bien sûr aux tombeaux égyptiens mais cette pratique existait aussi en France et concernait également les enfants, ainsi qu'en témoignent divers objets exposés au Musée de la Civilisation gallo-romaine, à Lyon. On a ainsi retrouvé dans des tombes d'enfants de différentes régions françaises (Lyon, Puy-de-Dôme, Rhône) des objets très divers : des médaillons de bois de cerf, de la monnaie percée, des clochettes, des statuettes en terre cuite (buste féminin, poule, oiseau, chien, enfant). Ces objets étaient enterrés avec les défunts. Aujourd'hui, ils sont exposés à la vue de tous. Ils peuvent être juste posés sur les tombes, exposés aux intempéries ou bien protégés par des sacs plastiques (fig. 20) ou des bocaux (fig. 21), piqués dans les fleurs (fig. 22), ou même accrochés dans les plantes (fig. 23)...

En faisant partager l'intimité de l'enfant disparu et de sa famille, ces objets créent un effet de connivence avec les passants. Le texte taisant la souffrance, l'image et l'objet pourraient fonctionner comme des amplificateurs d'empathie, comme peut le faire par exemple une musique de film<sup>44</sup>. Dans cette perspective, image et objets formuleraient un contre-discours : là où les mots « assèchent » le sentiment et l'émotion par une exopathie (à entendre comme l'autonyme de *empathie*, tel que le définit Anne-Sophie Janus-Miller<sup>45</sup>), l'image et l'objet rendent visible et sensible la

---

<sup>43</sup> S'intéresser à ce type d'objets peut étonner dans le cadre d'une approche linguistique. Je me place dans la perspective symétrique de Marie-Anne Paveau qui, à la suite de Bruno Latour, propose d'examiner aussi bien les sujets humains que les objets non-humains et considère que les unités non linguistiques font partie « d'un continuum entre verbal et non verbal, et non plus d'une opposition » (M.-A. Paveau, « Ce que disent les objets. Sens, affordance, cognition », *Synergies Pays Riverains de la Baltique*, N°9, 2012, p. 57, [en ligne](#)).

<sup>44</sup> Lire à ce sujet l'article de D. Morel, « Cinéma : L'art du brouillage par des procédés sonores », dans N. Andrieux-Reix (dir.), *Frontières Du linguistique au sémiotique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2010, pp. 233-243, en particulier pp. 240-243.

<sup>45</sup> A.-S. Janus-Miller, « Robert Alrich, une caméra exopathique », dans Andrieux-Reix (dir.), *Frontières Du linguistique au sémiotique*, Limoges, Lambert-Lucas, 2010, p. 246.

douleur, appellent l'empathie. Ces objets du quotidien, jouet ou doudou, déclenchent un mouvement de projection, tout comme la photographie d'un jeune enfant. Le visiteur de cimetière ne peut s'empêcher d'imaginer « ce qu'il aurait » ressenti si son enfant, réel ou non, était décédé. L'effet de projection fait se rencontrer deux espaces temporels : celui de la mort de l'enfant et celui du passant.

La disparité entre tombes d'adultes (avec peu d'effets personnels) et tombes d'enfants ne peut pas être considérée comme relevant uniquement d'une variable sociolinguistique. Si l'on considère les photographies d'un respectable vieillard et celle d'un jeune enfant décédé, elles ne « disent » pas la même chose : la première montre un homme « défunt », c'est-à-dire au sens littéral qui a accompli une vie et dont on accepte l'issue, tandis que la seconde est la photographie d'un scandale, celle de la mort d'un enfant qui n'a pu accomplir sa vie, ce qui la rend inacceptable. L'utilisation d'objets, d'images, renvoie à la notion d'interpellation, déjà travaillée dans le contexte nécrologique par Marie-Laure Florea : l'interpellation dans les nécrologies a souvent un double destinataire, l'allocutaire apparemment interpellé (le disparu) et le public tiers (le lectorat du journal)<sup>46</sup>. De même, le fait que ces objets soient exposés (et non enterrés) montre qu'ils sont « adressés » (indirectement) à ceux qui ont la capacité de les « voir », c'est-à-dire aux visiteurs de cimetières, parents proches ou passants. Les objets funéraires auraient donc une double visée : celle de l'offrande, au sens anthropologique (offrande aux morts), et celle, illocutoire, rhétorique, de *pathos* (susciter l'émotion des passants et de la société dans son ensemble). Une interpellation peut être adressée à la troisième personne<sup>47</sup>, contrairement aux définitions des grammaires où l'interpellation est souvent restreinte à l'apostrophe. La prise en compte des différents éléments environnementaux permet donc d'inscrire l'interpellation dans une perspective plus large que celle d'une co-énonciation centrée exclusivement sur les deux pôles locuteur-destinataire<sup>48</sup>.

---

<sup>46</sup> M.-L. Florea, « Interpeller l'absent. Le rôle de la convocation du disparu dans les nécrologies », *Corela, L'interpellation*, 2010 [[En ligne](#)].

<sup>47</sup> M.-L. Florea parle d'« interpellation "non adressante" » (art. cit.).

<sup>48</sup> C'est la perspective de M.-A. Paveau dans « Norme, idéologie, imaginaire. Les rituels de l'interpellation dans la perspective d'une philosophie du discours », *Corela*, Numéros thématiques, « L'interpellation », 2010, [[En ligne](#)].



Dans le corpus étudié ici, la présence d'objets sortis de leur contexte d'usage (doudous, jouets...) semble vouloir attirer l'attention du visiteur sur un fait « choquant » : l'âge de la personne enterrée. Le texte ne joue plus du tout ici son rôle d'ancrage (c'est-à-dire de confirmation) ni même de relais (de complémentarité)<sup>49</sup>, il semble au contraire désolidarisé. En d'autres mots, ces images et ces objets ne respectent pas le contrat d'affordance<sup>50</sup> pour lesquels ils ont été programmés : la photographie d'un bébé souriant (figs. 7, 8 et 11) n'est pas en principe attendue sur une tombe, non plus qu'une peluche (figs. 1, 23 et 24) ou qu'une petite voiture (fig. 24), qui sont conçues pour le jeu et non pour la mort et le silence. Cette non-cohésion entre texte et image/objet va à l'encontre d'une doxa qui voudrait que l'harmonie règne entre le discours textuel et le message délivré par l'image. On pense à la notion d'*ekphrasis* dont le sens antique de descriptions vivantes et détaillées s'élargit dans sa conception moderne aux représentations verbales des œuvres d'art<sup>51</sup>, ou encore à la « production mixte de discours et d'image »<sup>52</sup>. Le contraste est aussi frappant entre l'abondance d'objets intimes et l'absence totale d'épitaphes sur les tombes où seule figure une inscription identitaire (nom-prénom-dates de naissance et de décès-âge), comme sur cette tombe du cimetière de Bagneux (fig. 1). Au cimetière de Batignolles, l'une des tombes (fig. 5) est recouverte de figurines (Obélix, clowns...) et là encore, l'épitaphe est très impersonnelle : « A notre fille. Notre pensée est toujours vers toi ». Au cimetière de Montreuil (fig. 24), les jouets exposés (petite voiture, peluche, ours) inscrivent un écart avec le caractère conventionnel des épitaphes (énoncés-dédicaces et texte utilisant l'oiseau comme intermédiaire « Petite mésange, mon amie, redis-lui sans cesse combien nous l'aimons »). Au cimetière de Montparnasse, les épitaphes stéréotypées que l'on peut lire sur la figure 18 appartiennent à un ensemble sémiotique très riche, où la tombe est couverte d'objets hétéroclites : figurines, objets touristiques (Tour Eiffel), petits verres, sculpture probablement réalisée par l'enfant, photographie encadrée... (fig. 6). Ce doudou qui enlace une statuette d'ange (fig. 25), stéréotype par excellence d'une

<sup>49</sup> R. Barthes, « Rhétorique de l'image », dans *Communications*, 4, 1964, pp. 44-45

<sup>50</sup> J. J. Gibson, *The Ecological Approach to Visual Perception*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum, 1979.

<sup>51</sup> C. Schöch, « L'ekphrasis comme description de lieux : de l'antiquité aux romantiques anglais », *Acta Fabula*, Novembre-Décembre 2007, [en ligne].

<sup>52</sup> M. Morel, « Les Enjeux ekphrastiques de la montagne à l'époque romantique », dans P. Birgy (dir.), *Anglophonia, Montagne*, vol. 23, Toulouse, Presses Universitaires Mirail, 2008, pp. 63-70.

tombe d'enfant, est un exemple explicite de l'incongruité de l'objet et de son apparente discordance avec le texte (« Souvenir. A notre fils »).

Alors que les mots semblent mis en échec (ils ne permettraient pas de dire ce que l'on se plaît à nommer l'indicible), les endeuillés se conformant à l'usage et reproduisant des textes « déjà là » de génération en génération (« Regrets », « Souvenir »...), les objets ou leur mise en scène apparaissent comme une expression personnelle et peu conventionnelle, dérogeant à l'ordre établi. Le support matériel de l'épitaphe semble aussi remis en question : la stèle, la plaque, où sont gravés « à jamais » les mots d'adieu. Aujourd'hui, lorsque les épitaphes sont personnalisées, elles sont inscrites sur des supports moins atemporels, des papiers, des pancartes, des petits cailloux, ou même un ballon (**fig. 26**). L'écriture épitaphière paraît ainsi se déplacer sur des objets ne relevant pas de l'univers funéraire mais appartenant au quotidien, tandis qu'une plaque à graver appelle un texte traditionnel. Au XXI<sup>e</sup> siècle, certains parents semblent donc non seulement renoncer aux formules toutes faites mais aussi à l'art funéraire traditionnel (stèle, plaques, médaillons photo, statues d'ange...). Par exemple, les photographies ne sont plus sur des médaillons standardisés pour la mort mais encadrées de façon moins éternelle et plus quotidienne (**fig. 2**).

La mise en scène de doudous ou d'autres objets familiers mais décontextualisés (sortis de leur contexte d'usage) peut surprendre. Elle interpelle. L. Althusser, dans son chapitre sur l'« Idéologie et appareils idéologiques d'Etat », explique en quoi l'idéologie interpelle l'individu en sujet<sup>53</sup>. Ces objets insolites jouent le même rôle qu'une apostrophe du type « hé, vous, là-bas ! » qui fera se retourner la personne concernée. Ils jouent ce même rôle mais l'écho de leur interpellation se répercute sur tous les visiteurs. Ainsi, il semblerait que l'interpellation faite par l'idéologie religieuse chrétienne, par Dieu défini comme le sujet suprême, sur chacun des individus-sujets, rejaillisse sous une autre forme. Ces objets ne disent pas « oui, c'est bien moi/lui » (contrairement aux épitaphes traditionnelles) mais « voyez, c'est mon enfant qui est là, sous la terre, au lieu d'être dans son lit avec les peluches qui prennent la pluie sur le marbre tombal ». Le nombre d'objets se rapportant à Noël

---

<sup>53</sup> L. Althusser, *Positions*, *Op. cité*, pp. 81-137, et plus particulièrement pp. 122-127.

(sapin, couronne de Noël, mini paquets cadeaux...) est assez frappant à cet égard (**figs. 27 et 28**). L'interpellation ne vient plus « d'en haut » mais d'en bas, des individus-sujets interpellant d'autres individus-sujets, et ce faisant tentant de s'extraire de l'idéologie religieuse et de regagner leur autonomie. Ce mouvement est favorisé par l'individualisation progressive de la mort dans les sociétés occidentales et contemporaines, qui permettent ainsi de nouveaux rituels. L'interpellation opérée par ces objets insolites s'oppose au préconstruit d'une conception de la mort comme « devant être acceptée » et sur la doxa de la résignation religieuse (qui passe par des épitaphes empruntées à des textes bibliques mais aussi par des énoncés laïcs).